

LE RÉSEAU

Direction des Laurentides-Lanaudière

**Dossier :
Travaux routiers
2007-2008**

150 M\$ pour plus de 135 projets en Laurentides-Lanaudière

L'année 2007-2008 sera une exception en matière d'investissements sur les routes desservies par la Direction des Laurentides-Lanaudière. Au total, 135 projets routiers sont inscrits à la programmation pour un investissement de près de 150 M\$. Du jamais vu dans l'histoire de la Direction. Évidemment que l'ensemble de ces investissements s'inscrivent dans la volonté du gouvernement du Québec de réhabiliter le réseau routier en plus de satisfaire aux orientations exprimées dans les plans de transport des Laurentides et de Lanaudière.

Suite du dossier pages 2-4-5-6

L'inspection des structures à la Direction des Laurentides-Lanaudière

Toujours sous bonne garde

Le secteur responsable des inspections des structures de la Direction des Laurentides-Lanaudière a, encore une fois, répondu aux attentes du Ministère en réalisant en 2006 cette opération

sur les 1 150 ponts et viaducs dispersés sur les 16 700 kilomètres carrés de territoire. Cette activité d'envergure, récurrente annuellement, se déroule en suivant les spécifications du système

qualité enregistré ISO 9001:2000 et est effectuée par une équipe professionnelle dotée des meilleurs éléments en ce domaine.



Sommaire

Dossier : travaux routiers.....	1,2,4-6
Inspection des structures.....	1
Mot du directeur	2
Voie de virage à gauche dans les deux sens.....	3

L'année de la sécurité routière.....	6
Colloque régional sur la sécurité civile	7
Marquage de la chaussée.....	8
Nouvelle publication	8



Mot du directeur

Chers partenaires,

Au mois de janvier 2007, le ministre des Transports annonçait d'importants investissements routiers pour l'ensemble des régions du Québec. L'enveloppe réservée à la réalisation des activités sur le réseau desservi par la Direction des Laurentides-Lanaudière, se chiffre à près de 150 M\$. Je suis très fier de vous présenter dans ce numéro spécial : Travaux routiers 2007-2008, un éventail des projets qui ont été planifiés, programmés et qui finalement seront réalisés par le personnel du ministère des Transports et ses partenaires, pour la mise en chantier. Vous comprendrez qu'autant d'investissements auront certainement un impact dans les déplacements sur notre territoire. Ainsi, nous invitons les usagers à la tolérance et à la patience au moment de traverser les différents chantiers qu'ils croiseront sur leur itinéraire. N'oublions pas, le ministère des Transports ne dispose que de quelques mois pour réaliser des projets d'envergure. Procéder à la réalisation de tous ces projets, sans perturber la circulation, serait difficile. Toutefois, avec l'expérience, le Ministère arrive à maintenir la circulation et à atténuer les impacts négatifs même dans des chantiers de grande importance. À cet effet, pour éviter les événements fâcheux, la responsabilité de tous est primordiale. Circuler à haute vitesse dans une zone de travaux est un comportement non sécuritaire et ne devrait pas se produire. En cette Année de la sécurité routière, nous vous invitons à devenir des relayeurs d'information en sensibilisant votre entourage à l'importance de respecter la signalisation et les limites de vitesse imposées dans une zone de travaux routiers. Qu'on se le dise, nous sommes tous responsables de notre conduite!

Bonne lecture!

Mario Turcotte, ing.

Dossier : Travaux routiers 2007-2008

SUITE DE LA UNE

LES AXES D'INVESTISSEMENTS

En **conservation des chaussées**, le Ministère investira donc 53 507 000 \$ sur les routes dont la responsabilité incombe à la Direction des Laurentides-Lanaudière. Ces sommes assureront une qualité de roulement adéquate et favoriseront une utilisation sécuritaire du réseau.

En **conservation des structures**, la Direction compte sur une enveloppe régionale de 31 190 000 \$ pour réaliser les travaux d'amélioration et de conservation des ouvrages d'art (ponts, viaducs, tunnels).

Les travaux d'**amélioration du réseau routier** visent à corriger des éléments géométriques déficients sur le réseau routier afin de réduire le nombre d'accidents ou de rétablir la fluidité de la circulation. Pour cet axe d'intervention, un montant de 19 723 000 \$ sera consenti.

Finalement, les travaux de **développement du réseau routier** regroupent les projets qui ont pour but d'augmenter de manière significative la capacité du réseau supérieur existant. Les projets de développement sont en nombre limités. Au total, 44 275 000 \$ seront injectés dans cet axe.

LES ROUTES DE LA DIRECTION DES LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

LE THÉÂTRE DE PLUSIEURS CHANTIERS AU COURS DE L'ÉTÉ 2007

Au cours de l'été 2007, plus d'une centaine de chantiers seront en opération sur les routes desservies par la Direction des Laurentides-Lanaudière.

Évidemment, qui dit chantiers, dit aussi perturbation possible de la circulation. Bien que l'ensemble des chantiers offrent des alternatives de déplacement, il n'en demeure pas moins que la présence d'une zone de travaux attire l'attention des usagers et, par le fait même, peut nuire à la sécurité des travailleurs ainsi qu'à celle des usagers si le comportement des conducteurs n'est pas adapté. Lorsque vous traverserez un chantier routier, soyez responsables. Faites preuve de patience et de prudence, respectez la limite de vitesse affichée.



La voie de virage à gauche dans les deux sens

La voie de virage à gauche dans les deux sens, que l'on connaît aussi sous l'appellation technique de VVG2S, est de plus en plus utilisée sur les routes du Québec, particulièrement sur les artères commerciales. Règle générale, les VVG2S sont implantées en vue de favoriser les virages à gauche tout en assurant la fluidité de la circulation, et cela, dans un environnement sécuritaire.

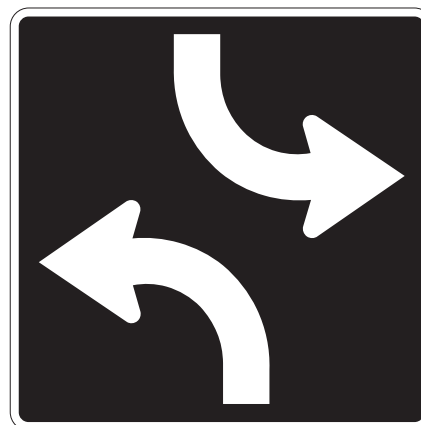
POUR QUI?

La VVG2S est une voie centrale empruntée exclusivement par les véhicules qui effectuent un virage à gauche, ou encore, regagnent l'artère à partir d'une rue ou d'une entrée privée ou publique. Il s'agit d'une solution intéressante en sécurité routière qui peut être appliquée sur le réseau routier lorsque la limite de vitesse est réduite et lorsque le volume de virage à gauche est considérable en raison des nombreux accès riverains.

COMMENT?

L'utilisation de la voie de virage à gauche dans les deux sens est simple et sécuritaire pour qui sait l'utiliser. Pour bien appliquer la règle de l'utilisation d'une telle voie de service, voici ce qu'il faut faire :

- Repérez les véhicules engagés dans la VVG2S;
- Annoncez votre intention de virer à gauche;
- Engagez-vous dans la VVG2S sur une courte distance;
- Attendez et accédez à la voie de circulation dès que vous le pouvez;
- N'arrêtez jamais à l'extérieur de la VVG2S afin de ne pas obstruer la voie de circulation;
- N'utilisez en aucun cas la VVG2S comme voie de circulation.



Ce panneau affiche la présence d'une voie de virage à gauche dans les deux sens.

Évidemment, les mêmes consignes s'appliquent pour sortir d'un accès ou d'une rue en vue de regagner la VVG2S.

Par conséquent, l'utilisation de la VVG2S sur de plus longues distances ou comme voie de dépassement est strictement interdite. Un geste téméraire peut occasionner un accident. C'est à vous d'y penser!



DES CHIFFRES ET D'AUTRES POUR 2007-2008

- réfection de 24 ponts,
- réfection de 140 ponceaux,
- une année de 135 projets,
- près de 150 M\$ d'investissements,
- génère la création de 2 600 emplois,
- 230 937 litres de peinture alkyde pour 4 375 km de marquage de chaussées,
- 45 412 litres de peinture à l'époxy pour 1 183 km de marquage de chaussées.

SAVIEZ-VOUS QUE... ?

Immobile, nous avons un champ visuel de 180°, mais à 100 km/h, ce chiffre se voit réduit de moitié.

L'été c'est les vacances, mais... c'est aussi

La saison des chantiers routiers

Quand arrive le printemps et les premiers signes de l'été, nous, les Québécoises et Québécois, rêvons de parcourir les routes à la découverte de nouveaux paysages.

En plus, on se dit tous et toutes que la saison passe tellement vite que nous planifions un agenda qui implique très souvent des déplacements sur les nombreuses routes du Québec. Qu'on

se le dise, l'été, c'est les vacances et on aime profiter de la saison pour faire de petites escapades.

Le mois de mai n'est pas seulement celui des vacances, de la fête des Mères ou de la Journée nationale des patriotes, mais également celui qui marque le début des chantiers routiers au Québec. Ainsi, le ministère des Transports, les entrepreneurs et



leurs partenaires seront en action sur le terrain, pour une période de plus ou moins six mois, en vue d'améliorer les infrastructures routières. Certaines de leurs interventions occasionneront des entraves à la circulation alors que d'autres se feront sans aucune perturbation des déplacements.

Des chantiers par-ci, par-là!



Amélioration de la route 117, des réalisations souhaitées

- Reconstruction, route 117 au nord de la route 309, Mont-Laurier

Dès le début du mois de juin et cela pour une période de 16 semaines, des travaux de reconstruction de la route et d'urbanisation auront cours sur la route 117 au nord de la route 309 à Mont-Laurier. Ce chantier de 2,5 kilomètres consiste à l'élargissement de la chaussée, à la construction d'égout pluvial, à la pose de bordure de béton ainsi qu'à l'ajout d'une voie de virage à gauche dans les deux sens (VVG2S) dans la travée centrale. Durant toute la période des travaux, la circulation se fera sur deux voies réduites, avec alternance ponctuelle sur une seule voie.

Attention, circulation locale seulement

- Chemin de la Côte-Saint-Louis, Mirabel

Depuis le mois de mai, et jusqu'au mois d'octobre 2007, des travaux de reconstruction de la route ont cours sur le chemin de la Côte-Saint-Louis, de l'intersection de la route 148 à celle de l'autoroute 50 à Mirabel. Les travaux, qui consistent notamment à l'élargissement des chaussées et à l'asphaltage des accotements, nécessitent la fermeture de ce tronçon de 7 kilomètres. Seule la circulation locale est autorisée. Il est à noter qu'une fermeture complète est prévue pour une période de 4 jours, au mois de septembre, afin de procéder à la réfection de la traverse de chemin de fer. La limite de vitesse imposée dans ce chantier est de 50 km/h.



- Réfection du pont enjambant la rivière du Lièvre, Ferme-Neuve

Depuis le mois de mai, et jusqu'à la fin du mois de novembre 2007, des travaux de réfection du tablier du pont enjambant la rivière du Lièvre ont cours à Ferme-Neuve. Pour toute la durée des travaux, une seule voie est disponible à la circulation locale. Les déplacements se font en alternance et la signalisation est assurée par la présence de signaleurs, en plus de feux de circulation temporaires. Durant la période de démolition, la fermeture du pont sera complète la nuit, entre 22 h et 7 h. D'autres fermetures, celles-là sporadiques, auront cours pour des périodes de 15 minutes. Transports Québec a également prévu un passage pour les embarcations et cela en vue de ne pas perturber la circulation maritime. Durant toute la durée des travaux, aucune autre activité ne sera tolérée sur le pont.

De l'action attendue sur l'autoroute 15

- Démolition et reconstruction du pont Notre-Dame, Blainville/Mirabel

Depuis le mois de mai, et jusqu'au début du mois de novembre 2007, des travaux de démolition et de reconstruction du pont Notre-Dame, au-dessus de l'autoroute 15, reliant les villes de Blainville et de Mirabel sont en cours. La démolition de la structure s'est faite durant la nuit et a nécessité la fermeture complète de l'autoroute 15 dans les deux directions. Durant la reconstruction du pont, le chemin Notre-Dame sera fermé aux abords du pont. Aucune entrave majeure n'est anticipée sur l'autoroute 15. Seules quelques fermetures sporadiques ralentiront la circulation au moment de l'installation des poutres principales et lors des opérations de bétonnage. Dans ce cas, les usagers devront emprunter le chemin de détour de la sortie 25 vers la route 117 nord et ainsi rejoindre l'autoroute 15 via l'autoroute 50, à Mirabel.

- Construction de la chaussée, A-15 sud, de Saint-Jérôme à Mirabel

D'importants travaux de reconstruction de la chaussée, en dalle de béton, ont débuté le 7 mai sur l'autoroute 15 en direction sud et s'échelonnent jusqu'au 16 novembre 2007. Ainsi, la chaussée entre le km 43 à Saint-Jérôme et le km 32 à la hauteur du chemin Côte-Saint-Pierre, à Mirabel, sera partiellement fermée en direction sud et la circulation sera dirigée à contresens sur la chaussée en direction nord.

Au total, plus de 30 M\$ seront injectés dans cet important chantier. Le Ministère a mandaté le Consortium Genivar-Tecsult pour assurer la surveillance des travaux alors que l'entrepreneur

Demix construction assurera la réalisation. Il est à noter que ce chantier sera divisé en deux secteurs qui auront cours simultanément.

Secteur 1 : Le premier secteur est situé entre le km 43 jusqu'à la limite sud du pont enjambant la rivière du Nord. La circulation se fera alors à contresens sur la chaussée en direction nord. Une seule voie sera ouverte sur la chaussée en direction sud. Elle servira de voie de service pour les usagers qui désireront emprunter les sorties pour Saint Jérôme.

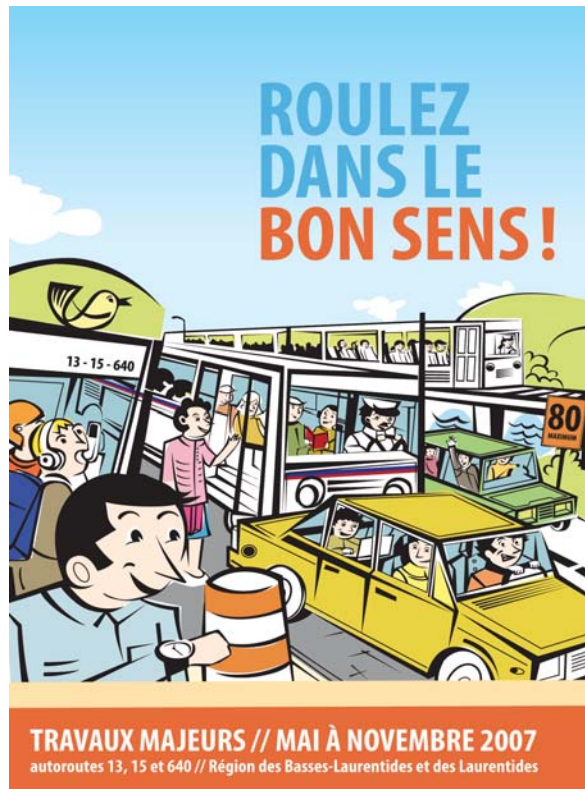
Secteur 2 : Le deuxième secteur débute au pont enjambant la rivière du Nord et se termine à la limite du chantier, soit au km 32. La circulation à l'intérieur de ce tronçon sera à contresens sur la chaussée en direction nord. Un seul aménagement permettra l'accès à la sortie 35, à Mirabel.

Des changements de planches de signalisation seront faits deux fois par jour pour ainsi faciliter les déplacements et assurer la fluidité des deux secteurs. Entre minuit et midi, bien que toujours à contresens, 3 voies seront disponibles en direction sud et 2 voies en direction nord. Entre midi et minuit, 3 voies seront disponibles en direction nord et 2 voies en direction sud.

- Reconstruction de ponceaux sous la travée centrale, Sainte-Adèle

À compter du mois de juin et cela jusqu'à la fin du mois de septembre 2007, d'importants travaux de reconstruction de ponceaux seront en cours sous

**Dossier :
Travaux routiers
2007-2008**



Des solutions qui tiennent la route!

Transports Québec vous invite à modifier vos habitudes de déplacements : changez vos horaires, modifiez votre trajet, utilisez les transports en commun, ou optez pour le covoiturage.

la travée centrale de l'autoroute 15 à Sainte-Adèle. Ces travaux, d'une longueur de 1,7 kilomètre consisteront à : l'excavation de la travée centrale en vue de la réfection du drainage, la reconstruction de la glissière de béton, de type New Jersey, et des glissières de sécurité de part et d'autre de la chaussée, en plus de l'ajout de tours d'éclairage. L'ensemble de ces interventions se feront la semaine, du lundi matin 8 h au vendredi midi, confinant ainsi la circulation à une voie par direction. Aucune fermeture de voie n'est prévue les fins de semaine et les jours fériés.

Sur les routes de Lanaudière

- Réfection du pont sur la route 335, Saint-Lin–Laurentides

Depuis le mois de mai et cela jusqu'au début du mois de novembre 2007, les usagers qui transigent par le pont de Saint-Lin–Laurentides sur la route 335 doivent prévoir une alternative à leurs déplacements ou tout simplement allouer un temps de parcours plus long pour franchir la structure. Les travaux qui consistent à la reconstruction complète du tablier du pont présentent une certaine complexité quant à la réalisation. En effet, des actions délicates doivent être prises en vue du déplacement des utilités publiques notamment, le câble de fibres optiques de la compagnie Bell ainsi que la conduite de gaz de la compagnie Gaz

Métropolitain. De plus, toujours dans la préparation du chantier, un aménagement permanent de feux de circulation sera mis en place à l'intersection de la 9^e avenue. Durant toute la durée des travaux, la circulation sera maintenue à une voie sur la structure. La circulation se fera en alternance, à l'aide de feux de signalisation.

- Réfection de ponceaux, autoroute 40

Au cours des mois de juin, juillet et août 2007, des travaux de réfection de ponceaux auront cours sur l'autoroute



40, entre les limites ouest de Lavaltrie jusqu'à Saint-Barthélemy. Ces travaux, qui seront réalisés dans les deux directions de l'autoroute, présenteront dans tous les cas des entraves de 200 mètres de long et la fermeture de voies. Les horaires de l'entrepreneur seront du lundi matin 8 h, au vendredi midi. Aucune entrave n'est prévue les fins de semaine. De plus, certaines interventions seront faites dans les bretelles d'accès nécessitant ainsi des fermetures complètes ou partielles.

LA LIGNE INFOROUTIÈRE

POUR SE TENIR AU COURANT

Un petit conseil avant de partir, consultez l'Inforoutière. Il s'agit d'une source unique et officielle de toute l'information essentielle à la planification de déplacements sécuritaires sur le réseau routier du Québec. Une belle façon d'éviter les embouteillages. Les routes alternatives et le transport en commun peuvent également s'avérer des choix judicieux pour vous faire gagner du temps!



Soyez attentifs et responsables : RALENTISSEZ!

L'Année de la sécurité routière au Québec



Le gouvernement du Québec a fait de l'année 2007, l'Année de la sécurité routière au Québec. L'objectif est de faire de la sécurité routière un véritable enjeu de société auquel toute la population est invitée à adhérer.

Afin de nous aider à garder à l'esprit nos responsabilités à l'égard de notre propre sécurité et de celle des autres, un ruban ayant la forme et les couleurs d'une route

a été choisi comme symbole de l'Année. L'afficher démontrera notre volonté tant individuelle que collective de changer les choses. Pour plus d'information ou pour télécharger le visuel, consultez le site Internet du ministère des Transports (www.mtq.gouv.qc.ca) ou celui de la Société de l'assurance automobile du Québec (www.saaq.gouv.qc.ca).

Premier colloque régional sur la sécurité civile dans les Laurentides

LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS Y ÉTAIT!

C'est sous le thème *La sécurité civile, une responsabilité à partager* que s'est tenu le mardi, 8 mai 2007, au Centre des congrès de Mont-Tremblant, le premier colloque régional dans les Laurentides. Plus de 180 personnes ont répondu à l'invitation de l'Organisation régionale de la sécurité civile dont les représentants du ministère des Transports.

LES CONFÉRENCES

Les participants à ce colloque ont pu bénéficier d'un programme diversifié de conférences animées par des orateurs de grande qualité tous plus intéressants les uns que les autres, tant par la tenue de leurs propos que par le partage de leur expérience sur le terrain. Le projet de la rivière du Lièvre dans le cas de rupture de barrages, l'obligation d'évacuation, la déclaration d'état d'urgence, les cyanobactéries dans les Laurentides sont au nombre des conférences qui ont retenu l'attention des participants dont la plupart étaient des intervenants et élus municipaux ou des représentants de divers organismes publics et parapublics sur le territoire des Laurentides.

LES KIOSQUES D'INFORMATION

Rien n'a été négligé dans l'organisation de ce colloque. Un salon adjacent aux salles de conférences permettait aux participants de faire connaissance avec des joueurs clés impliqués, de différentes façons et selon leur domaine de compétence, dans le mandat de l'Organisation de la sécurité civile de Montréal, Laval, Laurentides et Lanaudière. La Croix-Rouge, l'Association provinciale des radioamateurs du Québec (RAQI), la Sûreté du Québec, la Sécurité civile, le Centre d'expertise hydrique, le ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs et le ministère des Transports accueillait, à leur kiosque d'information respectif, les participants qui désiraient



Nous reconnaissons, sur cette photo, Daniel Dorais, directeur DLMI, Michel C. Doré, sous-ministre associé, Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie, Claude Ouimet, conseillère en communication/DLL, Luc Diotte, contremaître/DLL, Serge Boisjoli, chef SLPU/DLMI, Jean-Paul Deschaintres, répondant en sécurité civile/DLMI et Guy Tremblay, répondant en sécurité civile/DLL.

approfondir leurs connaissances de la mission de chacun.

Les représentants du ministère des Transports en ont profité pour faire connaître la mission « Transports » et pour démontrer le souci qu'ils accordent au partenariat dans leur rôle au sein de la sécurité civile. Des exemples de réalisations, des contenus tels que : l'inventaire des plans de détour, les plans d'intervention et les guides à l'intention des partenaires permettaient de mieux faire comprendre la contribution de Transports Québec dans la gestion d'un événement. Le nouveau panneau orangé, intitulé « Route d'évacuation », conçu initialement dans le cadre de la planification en cas

de rupture de barrages sur la rivière du Lièvre, a attiré le regard des curieux et en a intéressé plusieurs autres quant à son utilisation formelle sur le réseau routier.

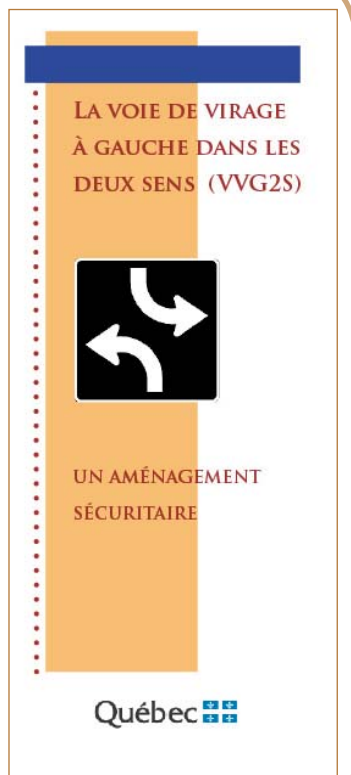


NOUVELLE PUBLICATION

LA VOIE DE VIRAGE À GAUCHE DANS LES DEUX SENS (VVG2S)

*Un aménagement
sécuritaire*

La voie de virage à gauche dans les deux sens est de plus en plus utilisée sur les routes du Québec, particulièrement sur les artères commerciales. L'espace réservé à la VVG2S est visible par du marquage, de couleur jaune, sur la chaussée. Pour plus d'information, demandez votre dépliant à la Direction des Laurentides-Lanaudière.



TRAVAUX DE MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE

UNE OPÉRATION QUE L'ON VEUT SANS ÉCLATS

En juin auront lieu des travaux de marquage sur le réseau routier de la région des Laurentides-Lanaudière. La peinture à l'époxy sera utilisée pour l'accomplissement de ces travaux.

Mise en garde :

La peinture à l'époxy peut causer des ennuis aux automobilistes si les règles de sécurité ne sont pas respectées. En effet, si elle tache un véhicule, le seul moyen de l'enlever sera le sablage au jet et l'application d'une nouvelle peinture. Pour éviter ces désagréments, les automobilistes doivent faire preuve de patience lorsqu'ils se retrouvent derrière un camion traceur et attendre que ce dernier se range sur le bord de la route avant de le dépasser.

PENSEZ-Y!

Entre 2002 et 2004, une moyenne de 14 000 constats d'infraction ont été remis annuellement aux conducteurs à l'approche des chantiers routiers, et 90 % de ceux-ci étaient attribués au non-respect de la limite de vitesse permise.

Le Réseau est un bulletin d'information destiné aux partenaires de la Direction des Laurentides-Lanaudière du ministère des Transports du Québec. Pour tout renseignement ou pour obtenir des copies additionnelles, vous pouvez communiquer avec le Service des liaisons avec les partenaires et les usagers.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DIRECTION DES LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

- Service des inventaires et du Plan
- Service des projets
- Service des liaisons avec les partenaires et les usagers
- Service du soutien à la gestion

222, rue Saint-Georges, 2^e étage

Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4Z9

Téléphone : 450 569-3057

Télécopieur : 450 569-3072

Courriel : dll@mtq.gouv.qc.ca

CENTRE DE SERVICES DE SAINT-JÉRÔME

4, boulevard de La Salette

Saint-Jérôme (Québec) J7Y 5G5

Téléphone : 450 569-3064

Télécopieur : 450 569-3073

CENTRE DE SERVICES DE LACHUTE

600, chemin Félix Touchette, C.P. 398

Lachute (Québec) J8H 3X9

Téléphone : 450 562-0221

Télécopieur : 450 562-1918

CENTRE DE SERVICES DE MONT-LAURIER

847, boulevard A.-Paquette

Mont-Laurier (Québec) J9L 1L6

Téléphone : 819 623-1041

Télécopieur : 819 623-4255

CENTRE DE SERVICES DE JOLIETTE

COORDINATION TERRITORIALE DE L'EXPLOITATION

1163, boulevard Manseau

Joliette (Québec) J6E 3G9

Téléphone : 450 759-5661

Télécopieur : 450 755-6508

SOUS-CENTRE DE SERVICES DE MONT-TREMBLANT

1501, route 117

Mont-Tremblant (Québec) J8E 2X9

Téléphone : 819 425-2781

Télécopieur : 819 425-8552

SOUS-CENTRE DE SERVICES DE SAINTE-VÉRONIQUE

121, boulevard Fernand-Lafontaine (opérationnel en période estivale seulement)

Sainte-Véronique (Québec) J0W 1X0

Téléphone : 819 275-3411

SOUS-CENTRE DE SERVICES DE SAINTE-JULIENNE

2502, Route 125 (opérationnel en période estivale seulement)

Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0

Téléphone : 450 834-8511

www.mtq.gouv.qc.ca

Rédaction : Claude Ouimet

Mise en page : Pascal Beauchamp

Révision linguistique : Johanne Labat, Lise Lacroix, Pierrette Larivière

Courrier de 2^e classe

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 1705-1401

Tirage : 400